

Cycle de spécialisation « Quatuor à cordes »

Ouvert aux quatuors constitués, dont les musiciens peuvent justifier d'un niveau licence ou master dans la discipline présentée, sans limite d'âge.

Modalités d'entrée

Première sélection sur dossier* du quatuor et lettre de motivation collective adressés à la direction.

Puis concours d'entrée sur épreuves en fonction des places :

- programme libre de 15 min. environ
- entretien avec le jury.

* Le dossier doit comporter la liste et les copies de diplômes obtenus tant dans le domaine des études musicales que dans celui des études générales ou universitaires.

Durée des études

• de 2 à 4 semestres pour passer le diplôme (en moyenne 18 heures de cours par semestre*)

• possibilité de ne rester qu'un semestre : une attestation sera délivrée à la sortie.

Le cursus sera organisé de manière souple avec chaque quatuor concerné.

À titre exceptionnel, il peut être accordé un congé d'un semestre maximum.

* 1^{er} semestre : novembre à février ; 2^e semestre : mars à juin

Objectifs et contenus

L'objectif de ce cursus est de faire prendre conscience des exigences du quatuor par un apprentissage phasé et la confrontation aux difficultés inhérentes à cet ensemble.

Les cours, assurés conjointement par trois professeurs, permettront d'acquérir une technique du quatuor à cordes, un répertoire large pouvant aller jusqu'à la création d'œuvres contemporaines.

Les quatuors seront appelés à se produire en public.

Diplôme

Il sera délivré sur examen organisé par session.

L'examen consistera en un programme libre de 30 min. donné sous forme de concert.

En outre, les membres du quatuor rédigeront le programme du concert en précisant notamment en quoi celui-ci a un rapport avec l'objectif annoncé à l'entrée dans ce cycle.

Le jury sera constitué du directeur du Conservatoire ou de son représentant et de deux personnalités extérieures (chef d'orchestre, chef de chœur, compositeur, directeur d'opéra, etc).

Intitulé :

Diplôme de spécialisation du Conservatoire de Strasbourg (quatuor à cordes).

Tarif

Les tarifs sont indiqués sur le site internet du Conservatoire, à la page Inscription et admission > tarifs et bourse : <http://www.conservatoire.strasbourg.eu/inscription-et-admission/inscription-et-admission-tarifs-bourses.html>

Les tarifs sont réactualisés chaque année au mois de juillet.

Le non paiement des droits d'inscription peut entraîner la radiation. En cas de difficulté, contacter la direction.